

## Tarification – Année 2024/2025

	12 Paiements sept à août	3 Paiements sept – janv – mai	1 Paiement septembre
Scolarité 1 enfant	320 € 280 €*	1 280 € 1 120 €*	3 840 € 3 360 €*
Scolarité 2 enfants	550 € 470 €*	2 200 € 1 880 €*	6 600 € 5 640 €*
Scolarité 3 enfants	775 € 655 €*	3 100 € 2 620 €*	9 300 € 7 860 €*
Scolarité 4 enfants et +	905 € 750 €*	3 620 € 3 000 €*	10 860 € 9 000 €*

\* Écolage de base

### Les montants indiqués

- comprennent les frais de scolarité pour une année scolaire ;
- ne comprennent pas les repas, la participation aux sorties et voyages scolaires, la liste de fournitures scolaires spécifique à chaque classe.

Chaque **nouvelle** famille doit fournir un chèque d'un montant de 80 € avec les documents d'inscription, correspondant aux frais de dossier pour l'ensemble de la scolarité de l'enfant ou des enfants.

### Modalités de paiement :

#### Fréquence

Les paiements sont à effectuer au plus tard le 15 du mois.

#### Mode

- ♦ Chèque : fournir obligatoirement la totalité des chèques pour une année lors de l'inscription
- ♦ Virement : sur le compte FR76 1680 6008 2066 0856 1806 836 – BIC AGRIFRPP868
- ♦ Espèces, contre un reçu délivré par le secrétariat

*L'École de la Mhotte se réserve le droit, dans certains cas, de demander à la famille d'être prélevée de ses frais de scolarité.*